

LA MORT SUBITE

DU SIEUR BORDIER,

Acteur des Variétés.

LETTRE

D'un Négociant de Rouen, à M. Guillaume, Marchand de Draps, rue Saint-Denis.

Du 22 Août 1789.

J'AI reçu, mon cher Ami, votre dernière lettre, & comme vous me demandez des nouvelles de Rouen, je m'empreſſe de vous mander ce qui vient de s'y paſſer tout récemment.

Il exiſtoit à Paris depuis long-tems, un nommé Bordier, petit Acteur Forain, jouant paſſablement les rôles de Valet dans les farces des Variétés. Eh-bien, cet Acteur vient de finir ici ſa carrière d'une manière qui ne lui eſt pas tout-à-fait honorable. Mais enfin, on n'eſt pas maître de ſa deſtinée :

les uns meurent dans leurs lits, les autres sur le champ de bataille ; ceux-ci en pleine mer, & ceux-là au milieu de l'air ; & c'est ce qui vient d'arriver au sieur Bordier.

Il avoit reçu à Paris, une somme d'argent assez forte pour seconder les projets de l'Aristocratie ; en conséquence, il tenoit dans sa maison un tripot où l'on jouoit un jeu d'enfer : là, il échauffoit les esprits, savoit les gagner, les endoctrinoit, & finissoit par en faire des créatures Aristocrates.

Jusques-là tout alloit bien, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie assez grave ; suite des débauches de toutes espèces auxquelles il se livroit. Cependant, comme son tempérament étoit des plus robustes, il devint convalescent ; & pour se rétablir entièrement, on lui conseilla d'aller prendre les eaux de Forges. Dans la route, il fut pris par une troupe de brigands, & comme il avoit naturellement le don de la parole, il fut nommé leur chef. Il n'est point d'excès auxquels ils ne se portèrent ; ils pillèrent maisons, châteaux, ravagèrent campagnes & moissons ; enfin rien n'étoit sacré pour eux.

On parvint cependant, non ſans peine, à en arrêter un certain nombre, parmi leſquels ſe trouva le ſieur Bordier, leur digne Chef. Conduit à Rouen, la populace voulut d'abord le pendre ſans autre forme de procès; mais ramenée bientôt à des principes d'équité & de douceur, elle le remit entre les mains de la Juſtice.

Le ſieur Bordier ſe diſculpa aiſément; il fit mention de ſa maladie, du motif de ſon voyage; il ajouta, qu'ayant été pris par des brigands, ils l'avoient forcé de ſe mettre à leur tête, & qu'il avoit mieux aimé prendre ce parti, que de s'expoſer à une mort inévitable, dont ſon refus auroit été la ſuite; qu'au reſte, il n'avoit jamais aſpiré qu'à ſe voir délivré d'un commandement qui lui avoit toujours été à charge, & qu'il avoit exercé avec la plus grande répugnance.

La Juſtice, d'après ſon expoſé, ne balança pas à le relâcher.

Le ſieur Bordier avoit remarqué que le genre de vie auquel il avoit été forcé de renoncer, étoit très-fort lucratif, & que, pour peu qu'il eût continué à s'y adonner,

il feroit parvenu à fe faire une fortune affez confidérable ; il réfolut donc de recommencer à exercer ce genre de profeffion ; en conféquence, il s'affocia un fieur Jourdain, ex-Avocat, connu par fes baffeffes, dont le nom a été rayé du tableau. Cet homme, né avec de la fortune, étoit parvenu, par fa mauvaife conduite, à diffiper un fonds de plus de cent mille écus. Ce Jourdain fe permettoit les propos les plus indécens & les plus infâmes, au point qu'on lui a entendu dire, que fi quelqu'un s'avifoit de lui demander en mariage fa fille, qui, par parenthèfe, eft fort jolie, il lui brûleroit la cervelle d'un coup de piftolet ; parce que, ajoutoit-il, c'eft la feule femme avec qui je couche.

Ces deux fcélérats furent bientôt liés d'amitié, (fi toutefois cette douce paffion peut enflammer deux ames de boue), & la fympathie agit réciproquement fur tous deux. Ils fe mirent à la tête d'un parti de brigands ; &, fous prétexte de venger la liberté, des atteintes que vouloient lui porter les Ariftocrates, ils pillèrent l'hôtel de l'Intendant, n'emportant que l'or, comme étant d'un

volume peu considérable, & jettant dans le feu l'argent qu'ils trouvoient; ils burent son vin, & vouloient même lui ôter la vie, s'ils avoient pu le rencontrer; mais l'Intendant, quoiqu'il ne soit pas de Normandie, leur joua un vrai tour de Normand.

Ces brigands, ayant à leur tête le sieur Bordier, se portèrent, sur les onze heures du soir, devant son hôtel, pour s'emparer de lui, & le pendre ensuite : comme les portes étoient fermées, & qu'elles étoient de nature à ne pouvoir être enfoncées aisément, ils alloient chercher des haches & autres instrumens pour pouvoir les abattre, lorsque notre Intendant, affublé de l'habit de son cocher, fait ouvrir les portes, & se présente à cette troupe forcenée, en leur demandant ce qu'ils vouloient : ils ne répondirent tous, qu'en criant l'Intendant, l'Intendant : à ces mots le prétendu cocher, loin de se troubler, leur dit : montez, Messieurs, le gueux est en haut qui dort; aussitôt la troupe s'élance & monte en foule; pendant ce tems, l'Intendant file sans mot dire, & sous ce déguisement s'évade à la faveur de la nuit.

Cependant, le ſieur Bordier, riche de plus de cinquante mille écus, reprenoit le chemin de Paris, & s'éloignoit d'une ville où il prévoyoit qu'un plus long ſéjour lui attireroit des ſuites fâcheuſes. Le peuple de Rouen, informé des déprédations dont il s'étoit rendu coupable, courut après lui, & le ramena à Rouen, où on voulut le pendre ſur l'heure, mais il demanda un ſurcis, ajoutant, que ſi on vouloit le lui accorder, il révéleroit des myſtères importans à l'Etat; cette demande lui fut accordée; en conſéquence, on ſurſit pendant huit jours à l'exécution. Cependant le peuple ne voulut pas qu'on enlevât la potence, & elle eſt reſtée au bout du pont, juſqu'à vendredi, jour qu'il a été pendu.

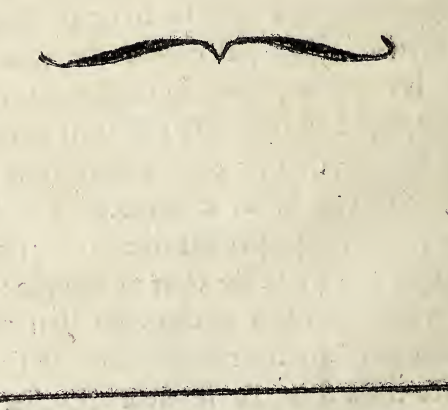
Telle eſt la fin d'un homme que la débauche & la ſoif de l'or ont perdu. S'il ſe fût contenté de vivre honnêtement dans ſon état, il n'auroit pas péri miſérablement. Mais non, le ſort que lui faiſoient les Variétés, quoique de dix mille francs, ne l'a pas ſatisfait; l'ambition l'a égaré, & il a fini ſa carrière comme un ſcélérat, en ſe couvrant d'une infamie éternelle. Au reſte,

perſonne ne le plaint, car c'étoit l'Acteur le plus débauché & le plus fripon de Paris. Comme il avoit une figure aſſez agréable, pluſieurs femmes & Actrices ſe ſont amourachées de ſa perſonne ; mais lui, par reconnoiſſance, les voloit & les dépouilloit de tout ce qu'elles poſſédoient. Au reſte, ſi vous deſirez avoir une notion un peu plus étendue du défunt, conſultez l'*Eſpion des Boulevards*, qui vous donnera là-deſſus entière ſatisfaction. Adieu, mon cher ami, portez-vous bien.

Du 23 Août.

Dans ma dernière lettre, mon cher Ami, je vous ai mandé que le ſieur Bordier avoit été pendu, mais j'ai oublié de vous marquer les principales circonſtances qui ont accompagné ſa mort. Il eſt ſorti vendredi à cinq heures du ſoir des priſons. Son aſſocié Jourdain étoit ſur la charrette avec lui. Ils n'ont point voulu qu'on la découvrît; ils ſe ſont montrés aux yeux de tout le peuple; enfin, que vous dirai-je ? Arrivés au lieu de leur deſtination, ils ſont deſcendus, ſe ſont embraſſés trois fois, & le ſieur Bordier a été

pendu le premier. Ils ont vu arriver la mort d'un œil tranquille & philoſophique, & ſont morts ſans confeſſion. Après avoir entendu la lecture de la Sentence prévôtale, qui le condamnoit à mort, le ſieur Bordier a dit adieu à ſon ami, & demandé au Boureau un dernier ſervice, qui étoit de ne pas le faire ſouffrir, en le faiſant mourir le plus promptement poſſible. On prétend qu'ils ont avoué bien des choſes. Un certain Chirurgien, qui étoit venu avec le ſieur Bordier, a été relâché, & aumôné. Voilà tout ce que je ſais de plus particulier.



De l'Imprimerie de GRANGÉ.